



ASSOCIATION CANADIENNE pour les NATIONS UNIES

L I A I S O N

UNITED NATIONS ASSOCIATION in CANADA

Bulletin de l'ACNU - Volume 6, numéro 4, décembre 2002

Au sommaire

1. Message du directeur général – Compte rendu de l'AGA 2002
2. Synthèse du Programme jeunesse 2002
3. Mondial jeunesse de la paix 2002
4. Évaluer le *Rapport mondial sur le développement humain 2002 du PNUD*
5. L'ACNU perd trois de ses piliers

1. Message du directeur général – Compte rendu de l'AGA 2002

Du 19 au 22 septembre dernier, des membres de l'ACNU de partout au pays se sont réunis à Ottawa, à l'hôtel Aristocrat Suites, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle de 2002 de l'Association. Les 14 sections de l'ACNU étaient représentées à l'AGA et plusieurs délégués ont pu assister, le jeudi 19 septembre, au Séminaire public sur le *Rapport mondial sur le développement humain de 2002* publié par le PNUD, qui précédait l'AGA.

Les délégués ont participé à une série d'ateliers qui se penchaient à la fois sur des questions d'ordre administratif et programmatique. Le premier atelier portait sur les nouveaux règlements administratifs de l'ACNU, un document qui propose des modifications à apporter à la structure décisionnelle de l'organisation. Cet atelier a donné lieu à un débat constructif sur certaines des dispositions de l'ébauche du document, en particulier en ce qui concerne la question des membres votants et la composition du conseil d'administration. À la fin de l'atelier, il a été convenu qu'une deuxième ébauche, qui ferait suite à une période de consultation approfondie, serait présentée aux membres à l'AGA de 2003.

L'atelier du vendredi après-midi, qui abordait des questions d'ordre programmatique, a consisté en un examen du Programme de travail de l'Association. Le Programme de travail donne une vue d'ensemble des thèmes généraux autour desquels s'articulent les activités de l'ACNU, auxquels s'ajoutent les centres d'intérêts annuels particuliers. Les centres d'intérêts actuels de l'ACNU demeurent l'engagement des jeunes et des enfants, le soutien aux sections et l'adhésion à l'Association, la création de partenariats solides et le renforcement de l'organisation. En 2003, les centres d'intérêts particuliers sont l'Année internationale de l'eau douce, les préparatifs du 60^e anniversaire de l'ONU (2005) et le suivi du Sommet mondial sur le développement durable.

Au cours de deux ateliers tenus les samedi et dimanche de l'AGA, les membres du personnel du siège social ont eu l'occasion de présenter leurs travaux et leurs projets aux membres des sections; les sections ont pu, à leur tour, faire connaître au personnel et aux autres sections leurs activités passées et à venir. Ces ateliers, qui mettaient à l'honneur le partage d'information et la création de liens, ont réussi à susciter l'intérêt des participants envers la qualité du travail accompli par l'Association, dans l'ensemble du pays.

Au cours de la séance administrative du samedi matin, les membres ont approuvé les états financiers de 2001, ont nommé le vérificateur comptable de 2003 et ont élu un nouveau conseil d'administration. Le mandat de Geoffrey Pearson à titre de président de l'Association arrivant à son terme, Nancy Gordon, ancienne vice-présidente nationale, a été élue au poste de présidente.



L'arrivée de Mme Gordon dans les rangs de l'ACNU remonte aux années 1970, alors qu'elle était membre du conseil d'administration d'une section qui se trouvait à l'époque à Brandon, au Manitoba. Elle a, par la suite, travaillé au siège social, à Ottawa, en tant que directrice générale (poste intérimaire qu'elle a occupé pendant une courte période), puis elle a occupé ultérieurement le poste d'agente d'information et de directrice générale. Elle assume présentement la vice-présidence de CARE Canada. Pour consulter la liste complète des membres du conseil d'administration, veuillez visiter notre site Web à l'adresse http://www.unac.org/fr/about_us/board/index.asp ou communiquer avec Joan Broughton au siège social.

Nous avons été ravis de la visite du ministre des Affaires étrangères, l'honorable Bill Graham, à titre d'invité d'honneur de la réception de l'AGA, tenue le vendredi soir. En plus de souligner la contribution de Geoffrey Pearson à l'Association, le ministre Graham a présenté un exposé franc de la politique étrangère du Canada et a remis à l'ACNU un chèque qui servira à financer la Simulation internationale canadienne des Nations Unies (prévue en mars 2003).

En somme, l'AGA 2002 fut une belle réussite et un excellent moyen pour les membres de se regrouper et d'aider à tracer les orientations futures de l'ACNU. La prochaine AGA se tiendra du 13 au 15 juin 2003; le lieu de la réunion reste à déterminer.

Steve Mason
Directeur général

2. Synthèse du Programme jeunesse 2002

Quelques mois se sont écoulés depuis le Sommet mondial sur le développement durable (SMDD), mais les jeunes ont déjà examiné de près ses résultats et étudié les prochaines étapes à franchir. Dans le cadre du Programme jeunesse, l'ACNU a organisé un atelier qui portait le nom de *Go les jambes!* Pendant cet atelier, les membres de l'Équipe jeunesse du Sommet ont partagé leur expérience du SMDD et ont discuté des moyens que les jeunes pourraient prendre pour travailler ensemble et s'inspirer du Programme d'action ayant découlé du Sommet. Voici quelques commentaires pertinents provenant de l'équipe :

Le Programme d'action au départ s'était vu confier un mandat très ambitieux et très pertinent – c'est-à-dire, un calendrier des activités, des objectifs, du nouveau financement et un plan de mise en œuvre. Je crois que la partie du document de mise en œuvre qui concerne les cadres de travail institutionnels de la gouvernance environnementale (Chapitre 10) est plutôt intéressante – aussi intéressante que de regarder un tableau sécher! La négociation de cette section était captivante (malgré sa lenteur). Je crois que le texte final offre beaucoup plus de possibilités aux gouvernements de la communauté internationale qui se pencheront – avec plus d'efficacité que ne l'a fait le SMDD – sur la question de la gouvernance du développement durable. Ce processus était un investissement à long terme qui profitera aux négociations internationales sur le développement durable; il a permis d'ouvrir un dialogue intéressant, dont l'importance est vitale, et qui, je l'espère, se poursuivra dans l'avenir. ~ Lindsay Cole

Je pense qu'il y a un espoir de progrès dans les parties du texte qui reflètent les éléments mis de l'avant par les jeunes pendant les PrepCom, tels que l'appui envers les conseils jeunesse locaux et l'éducation en matière de développement durable. Le fait que ces parties du texte figurent dans le plan de mise en œuvre ne garantit rien, mais, à tout le moins, nous pourrions nous en servir pour inciter la mise sur pied des futures initiatives que mèneront les jeunes au Canada ~ Clarisse Kehler-Siebert

Une victoire, sur le plan personnel, c'est que j'ai eu la chance, dans le cadre de tous mes efforts de lobbying, de présenter le projet Indigenous Youth-to-Youth et de le comparer à de nombreux autres projets menés par des jeunes Autochtones de partout dans le monde, ainsi que de livrer les messages des jeunes Autochtones issus de ce projet. De plus, l'occasion qui m'a été offerte de rencontrer les membres du caucus Autochtones, de travailler avec eux et d'apprendre de leur expérience, fut vraiment pour moi une « réalisation » exceptionnelle. Les liens de soutien



mutuel ainsi créés se perpétueront longtemps. J'ai été particulièrement honorée de rencontrer le peuple Autochtone Khoi-san, de l'Afrique du Sud et de fouler l'ancien territoire de ses ancêtres. ~ Katsitsaronkwias Jacobs

Le Programme jeunesse 2002 tire à sa fin. La multitude de résultats et de ressources que le projet a générés nous a obligés à créer une section permanente consacrée aux jeunes et au développement durable sur le site Web de l'ACNU. Vous y trouverez *Le Journal de bord du Programme jeunesse 2002*, qui fait le compte rendu de l'« expédition », des accomplissements et des défis relevés par des jeunes qui ont travaillé ensemble à la réalisation du développement durable, tout au long du projet. Le site Web renfermera une autre ressource très attendue, *Les jeunes et les réunions internationales: Un guide de poche sur la participation efficace*. Le guide de poche sera disponible en anglais, en français et en espagnol et deviendra un outil international mis à la disposition des jeunes.

C'est avec tristesse que nous disons au revoir à Claudia Oceau, qui nous quitte après avoir occupé le poste de chargée de projet sur le développement durable pendant plus de trois ans. Julie Larsen, agente de projet, restera avec nous et s'occupera des dossiers de l'eau douce, du comité national du PNUE et du suivi du Programme jeunesse. Pour en savoir plus, communiquez avec Julie Larsen à julie@unac.org, ou consultez la page www.unac.org/youth_sd.

3. Mondial jeunesse de la paix 2002

Pour une deuxième année, l'Association canadienne pour les Nations Unies (ACNU) et l'Association canadienne de soccer (ACS) ont organisé conjointement la tenue, au Canada, du Mondial jeunesse de la paix 2002. Le Mondial jeunesse de la paix, qui vient souligner la Journée internationale de la paix de l'ONU observée le 21 septembre, a eu lieu cette année dans 32 pays, au cours des mois de septembre et octobre. Le Mondial jeunesse sera organisé chaque année jusqu'en 2010, date à laquelle prendra fin la Décennie internationale de la promotion d'une culture de la non-violence et de la paix (2001-2010).

Au Canada, le Mondial jeunesse a battu son plein entre le 10 et le 14 octobre, dans le cadre du *National Club Championships for Boys and Girls*; il s'est déroulé à Kelowna, en C.-B. (garçons et filles de moins de 14 ans), à Calgary, en Alberta (environ 240 garçons et filles de moins de 18 ans, provenant de six provinces et un territoire – Alberta, Colombie-Britannique, Manitoba, Nouveau-Brunswick, Î.-P.-É. et Yukon) ainsi qu'à Vaughn, en Ontario.

Le Mondial jeunesse offre aux jeunes et aux enfants l'occasion de montrer leurs qualités de meneurs, leur volonté et leur engagement personnel à promouvoir un idéal d'amitié mondiale; c'est aussi l'occasion de faire la démonstration des valeurs qu'ils font leurs et mettent en pratique, sur le terrain et dans leur vie quotidienne. À la fin de chaque match de soccer, au moment où les joueurs serrent la main de leurs adversaires, au lieu de l'habituel « beau match », ceux-ci disent plutôt « la paix est entre tes mains ». De plus, ils adhèrent aux principes de paix en signant le Manifeste des Nations Unies pour une culture de la paix et de la non-violence – les signatures recueillies, apposées par des jeunes de partout dans le monde (y compris les participants de Kelowna et de Calgary) sont toutes envoyées au Secrétariat des Nations Unies. Dans sa lettre adressée aux participants de 2002, Kofi Annan indiquait que : « Un match bien organisé fait la beauté d'une compétition et, du même coup, se transforme en un bel exemple de coopération, de respect mutuel et de respect des règlements. Et, bien entendu, la coopération, le respect mutuel et le respect des règlements et des normes propres à une collectivité sont essentiels, dans tous les aspects de l'activité humaine, tant à l'échelle locale qu'à l'échelle mondiale. »

4. Évaluer le Rapport mondial sur le développement humain 2002 du PNUD

Le jeudi, 19 septembre 2002, l'Association canadienne pour les Nations Unies et l'organisation Droits et Démocratie organisaient conjointement un séminaire public d'une journée sur le *Rapport mondial sur le développement humain 2002 du PNUD: Approfondir la démocratie dans un monde fragmenté*.

Plus d'une centaine de représentants du gouvernement, du monde universitaire, de la société civile et du grand public ont assisté à l'événement, tenu à la Bibliothèque nationale du Canada. En plus de permettre la diffusion et la discussion de la



teneur du *Rapport mondial sur le développement humain 2002*, le colloque a aussi été l'occasion de mettre en présence diverses perspectives canadiennes au sujet de la démocratisation, de sensibiliser la population à l'œuvre de l'ONU et aux problèmes de promotion de la démocratie et du développement, et a permis de faire le point sur l'action et les positions du Canada sur les questions traitées dans le *Rapport*.

On peut se procurer le rapport sommaire du compte rendu du séminaire, qui vise à amener des recommandations de principe et à identifier les domaines qui feront l'objet de recherche et de discussion, en s'adressant au siège social (communiquez avec Joan Broughton par courriel [joan@unac.org] ou par téléphone (613) 232-5751 poste 230). Le rapport sommaire sera également publié sur notre site Web (www.unac.org).

5. L'ACNU perd trois de ses piliers

L'ACNU se joint aux nombreux amis et membres des familles éprouvées pour porter le deuil de trois personnes qui, toute leur vie durant, ont eu énormément à cœur l'Association, la vaste communauté des Nations Unies et toute la collectivité mondiale.

Angus Archer, ancien directeur général de l'Association, est décédé en juillet dernier, à Ottawa. Tout au long de sa vie, il a été un partisan infatigable de l'œuvre de l'ONU, ainsi qu'un défenseur de l'importance du rôle décisif de la société civile dans les relations internationales. Il croyait fermement dans le préambule de la Charte des Nations Unies – « Nous, peuples des Nations Unies... » – et a consacré presque toute sa carrière à créer les conditions favorables à l'émergence de liens entre le système des Nations Unies, les citoyens et leurs organisations, ainsi que les chefs d'entreprise. Angus s'est particulièrement investi à rallier les jeunes à sa vision. À titre de premier PDG du Conseil canadien pour la coopération internationale, de directeur fondateur du Service de liaison non gouvernemental des Nations Unies, à New York, et de directeur général de l'ACNU, sa carrière fut vouée aux principes de développement international responsable et participatif.

En guise de reconnaissance de toute une vie dédiée au service international et afin de perpétuer le souvenir d'un homme remarquable et d'une carrière exceptionnelle, l'Association a créé le fonds commémoratif Angus Archer, dont les fonds permettront aux jeunes Canadiens de découvrir les défis et les satisfactions que procure une carrière consacrée au développement international. Pour obtenir un complément d'information sur cette initiative, prière de communiquer avec Lynn Broughton (lynn@unac.org).

L'Association a été également touchée, cet automne, par le départ de deux autres membres exceptionnels – tous deux ayant été reconnus pour leur contribution au travail d'éducation et communautaire menée par l'ACNU, grâce à leur nomination à titre de membre honoraire à vie. Il s'agit de Herbert Pottle et de Bertha Lawrence, qui furent, pendant plusieurs années, deux activistes importants dans leur section respective (section de la région de la capitale nationale et section d'Edmonton). Même si ni l'une ni l'autre n'étaient actifs ces dernières années, leur décès représente néanmoins pour nous une perte immense.

Ce bulletin est publié par le bureau national de l'Association canadienne pour les Nations Unies. Veuillez adresser vos commentaires à la rédactrice en chef, Joan Broughton, aux coordonnées suivantes : Association canadienne pour les Nations Unies, 130, rue Slater, bureau 900, Ottawa (Ontario) K1P 6E2 • Téléphone : (613) 232-5751, poste 230 • Télécopieur : (613) 563-2455 • Courriel : joan@unac.org
• Traduction : Josée Tremblay • N° d'enregistrement d'organisme de charité : 11927-6855 RR0001

Ce bulletin est aussi publié dans le site Web de l'ACNU à <http://www.unac.org>